

RAPPEL au N° d'inscription au registre des mandats : **18517**

 En date du : **13.02.2025**

 Adresse du bien à vendre : **36 bis rue de l'Eglise . 85400 Les Haquins Régnier**

Entre les soussignés :

Le mandant, d'une part : (Personne physique : Nom, Prénoms, Date de naissance, Nationalité, Profession, Domicile, Célibataire, Veuf, Pacsé, Concubin, Marié le, Régime matrimonial, Etat civil du conjoint. Personne morale : Raison sociale : Siège social, Rue ou voie, Code postal, Ville, Personne habilitée à consentir le mandat, Nom, Prénoms, Qualité)

Il GOURET Pascal
36 bis rue de l'Eglise
85400 Les Haquins Régnier

Et le mandataire, d'autre part : (Cachet du titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce »)

La société SARL CD IMMOBILIER, immatriculée RCS La Roche-Sur-Yon n° 411998024, dont le siège est situé place du Docteur Giraudet à l'Aiguillon-sur-Mer. Titulaire de la carte professionnelle CPI85012017000021931
 Délivrée par la CCI de la Vendée permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière. « Gestion immobilière », garantie pour un montant de 110 000 €. « Transactions sur immeubles et fonds de commerce », garantie pour un montant de 110 000 € et titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20/07/72). N° 00021831403 ouvert auprès de la banque Crédit Mutuel Océan. Garantie par SEGAP, 11 rue de Grenelle - 75007 Paris. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de ALLIANZ sous le n° de police 49465052.

LA DESIGNATION ET LA SITUATION DES BIENS A VENDRE :
 restent inchangées

 sont modifiées comme suit :

LE PRIX DE VENTE
 reste inchangé

 est modifiée comme suit :

192 000 E cent quatre vingt douze mille euros net vendeur
LA REMUNERATION DU MANDATAIRE :
 reste inchangée

 est modifiée comme suit :

LA REPARTITION DES HONORAIRES ENTRE LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR :
 reste inchangée

 est modifiée comme suit :

LA JOUSSANCE :
 reste inchangée

 est modifiée comme suit :

LES CLAUSES PARTICULIÈRES :
 restent inchangées

 sont modifiées comme suit :

ELECTION DE DOMICILE pour l'exécution du présent avenant, les parties élisent domicile à leurs adresses mentionnées ci-dessus. En deux exemplaires. Un exemplaire est remis ce jour au mandant.

 Avenant établi à **Le Con**
le 23 avril 2025

Le mandant

« lu et approuvé - bon pour avenant au mandat d'origine »

Mme et approuvé. Bon pour " avenant au mandat d'origine "

Rayés nuls : _____ mots _____ lignes

Le mandataire

« lu et approuvé - avenant au mandat d'origine accepté »

**Me et approuvé
avenant au mandat
d'origine accepté**